



# Le bulletin

UNE ASSOCIATION DE DÉFENSE  
DE L'ENVIRONNEMENT DANS VOTRE COMMUNE

Décembre 2022

## Sommaire

Le mot de la  
Présidente

## Articles

- Sortie en forêt avec les élèves du Collège Jean Moulin
- Résumé conférence sur la pollution lumineuse et la biodiversité
- Travaux forestiers en forêt de Fausses Reposes
- La pie bavarde ou la pie voleuse

## Brèves

- La mare du Val saint Olaf restaurée !
- Protégeons les chauves-souris
- la brochure "Inventaire de la forêt de Fausses Reposes"

## Sorties en hiver

**Annonce  
Assemblée  
générale**

## Le mot de la présidente

Depuis plusieurs mois, les discussions sur l'élaboration du futur Plan Local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de GPSO vont bon train. Les associations (Chaville Environnement et Chaville Ecologistes) ont produit un document (voir résumé dans notre bulletin de septembre) qui a été largement diffusé. Plusieurs réunions publiques ont été organisées récemment par GPSO en présence de Monsieur le Maire.

Rappelons que le PLUi se doit de respecter des documents de rang supérieur : le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) produit par la Métropole Grand Paris (131 communes dont celles de GPSO) et le Schéma Directeur Régional de l'Île-de-France Environnemental (SDRIF-E).

Le SCoT a fait l'objet d'une enquête publique en octobre dernier et doit être finalisé fin 2023. Le SDRIF-E doit planifier l'aménagement du territoire de la région d'ici à 2040 et être finalisé après une large concertation fin 2024.

Ces documents sont complexes et difficiles à appréhender pour le grand public. Les associations ont un rôle à jouer pour participer à la concertation avec les collectivités territoriales. Ainsi Environnement 92, la fédération du département des Hauts de Seine, à laquelle adhère Chaville Environnement a produit un avis sur le SCoT métropolitain (voir <https://environnement92.fr/avis-denvironnement-92-sur-le-SCoT-de-la-metropole-grand-paris/>). France Nature Environnement Île-de-France qui est la fédération régionale des associations de protection de l'environnement de la région, a engagé un travail collectif de réflexion avec les fédérations départementales, depuis plusieurs mois sur le projet de SDRIF-E et publie régulièrement ses avis (voir par exemple <https://fne-idf.fr/10-mesures-pour-reussir-le-sdrif-e>). Notez que ces documents en version papier, sont disponibles sur demande.

La mise en conformité du PLUi de GPSO avec ces documents, fera l'objet d'une attention particulière par notre association.

Bonne lecture !



**Chaville  
Environnement**

Association agréée pour l'urbanisme  
membre du conseil d'administration d'environnement 92

Association Chaville Environnement

siège social :  
17, rue de la brise, 92370 Chaville

Contact  
chaville.environnement@gmail.com  
06 14 40 59 57  
<http://chaville.envir.free.fr>



## Sortie automnale en forêt avec des élèves du collège Jean Moulin

Sollicitée par Madame la proviseure du collège Jean Moulin, Chaville Environnement a organisé et animé le 15 novembre dernier des ateliers « découverte de la forêt » destinés aux 3 classes de 6<sup>ème</sup> et aux éco-délégués de chaque niveau.

Accompagnés de leur professeur, en petits groupes, environ 95 élèves ont arpenté la parcelle 132 de la forêt de Fausses Reposes pour l'observer sous certains angles constitutifs des Indices de Biodiversité Potentielle (critères d'évaluations de la bonne santé d'une forêt permettant sa pérennité).



A partir de 4 points d'observations prédéfinis, les élèves ont été amenés à deviner le rôle du lierre ceinturant l'écorce des arbres ou encore à reconnaître les essences forestières principalement celle du châtaignier et du chêne... mais aussi celle du charme, caractérisée par son tronc cannelé, en forme de muscles saillants, ou encore celle de l'if aux douces aiguilles vert foncé ... La présence du Laurier du Caucase a également permis de les sensibiliser sur la nature envahissante de cette plante toxique empêchant le développement des espèces locales et la régénération de la forêt.

Les élèves ont pu observer des champignons installés sur les troncs d'arbres et la vie de ceux cachés : le mycélium, filaments semblables à ceux d'une toile d'araignée notamment sur les souches de très gros arbres coupés quelques années auparavant avec leurs cerneaux plus ou moins larges suivant les conditions climatiques des années en cours.

Les cavités, les cuvettes, les trous présents sur les arbres vivants, désignés sous le nom de dendromicrohabitats ont également été l'objet d'un temps d'observation privilégié. Ils constituent des refuges, des lieux de reproduction, d'hibernation et de nutrition cruciaux pour toutes les espèces.

Des trouées consécutives à des arbres tombés précédemment nous ont permises d'expliquer le rôle des différentes strates de la végétation qui abritent une biodiversité différente (végétaux, animaux) à chaque niveau.

Nous avons enfin abordé le rôle de la forêt sur l'environnement (climatiseur, capteur le CO<sub>2</sub>, source d'oxygène et de



nourriture...) mais aussi les effets du réchauffement climatique tels que le stress hydrique sur les arbres.



*Châtaignier avec les cavités en cascade*

Bien que le temps d'observations impartit à chaque groupe ait été trop court, ce temps de découverte est un moyen idéal de sensibilisation.

Le bilan est donc positif et la réalisation d'une autre sortie au printemps permettrait de découvrir cette même forêt sous d'autres aspects.

Pascale Boguais

## Résumé de la conférence "Pollution lumineuse et biodiversité"

Dans le cadre d'un partenariat avec France Nature Environnement île-de-France et la municipalité de Chaville, Chaville Environnement a organisé une conférence-débat le 8 octobre dernier sur le thème de la pollution lumineuse et la trame noire. En effet, cette conférence faisait partie des événements associés à la fête du jour de la nuit de la commune.



Nous avons eu le plaisir d'accueillir Romain Sordello, un scientifique d'un laboratoire du Muséum national d'Histoire naturelle, du CNRS et de l'Office Français de la Biodiversité, dans une salle de l'ATRIUM, devant plus de 50 personnes qui n'ont pas été avares de questions !

Le message principal de son propos fut de nous faire toucher du doigt l'impact de la lumière artificielle générée par les humains, sur la faune et la flore sauvage. L'alternance jour/nuit constitue un paramètre structurant de l'évolution. 28% des vertébrés et 64% des invertébrés vivent exclusivement la nuit. Ces animaux ont des capacités d'adaptation à la vision nocturne, se repèrent avec la lune et peuvent quelque fois produire de la lumière eux-mêmes pour communiquer. Les animaux diurnes, comme les végétaux, sont sensibles aux phases d'obscurité et durant les périodes crépusculaires.

L'être humain, animal diurne produit de la lumière artificielle la nuit pour prolonger son activité dans l'obscurité. Cette lumière a un fort impact sur la biodiversité en zone urbaine (85% du territoire

métropolitain) : C'est une pollution omniprésente sur la planète et en ville en particulier, qui affecte aussi la vision du ciel étoilé, la santé et le sommeil des humains. En France elle représente 42% de la consommation d'électricité et 20% de la facture énergétique des collectivités. Cette lumière nocturne ne se limite pas aux sources lumineuses elle-même mais à la lumière diffuse, la luminosité ambiante, les reflets sur le sol, l'eau et autres surfaces.

### Les perturbations de la lumière artificielle nocturne sur le vivant

La lumière artificielle peut jouer sur les animaux comme une attraction (moustiques) ou une répulsion (vers luisants, chauve-souris) et peut interférer sur les relations entre animaux et leurs déplacements. On parle de phototactisme. Celui-ci peut induire selon les espèces une fragmentation des habitats par attraction ou répulsion. Par exemple la migration des crapauds peut être entravée ou les déplacements de la faune aquatique peuvent être freinés.

La lumière nocturne perturbe la pollinisation des plantes par les insectes et on observe une baisse de leur succès reproducteur (baisse de la production de fruits). La perte des feuilles des arbres illuminés la nuit, peut être retardée de plusieurs semaines. Tout ceci s'explique par le fait que la lumière perturbe les cycles du vivant dans l'alternance jour/nuit.



### Les solutions

Contrairement à d'autres pollutions, la pollution lumineuse est réversible : il suffit d'éteindre la lumière artificielle. En fait c'est la sobriété de l'éclairage qu'il faut rechercher. Outre la question de faire des économies en énergie, il faut s'interroger sur l'opportunité d'éclairer en gérant : la couleur de la lumière (préférer une couleur chaude), orienter le faisceau lumineux sur une direction donnée (éviter d'éclairer le ciel), diminuer la durée d'éclairage nocturne. Il faut éviter d'éclairer les plans d'eau, les monuments, clochers (habitats d'oiseaux, rapaces et autres).

La réglementation s'enrichit depuis 2011 mais est loin d'être appliquée. Toutefois s'il est facile d'utiliser l'extinction des lumières inutiles, des solutions techniques existent pour mieux utiliser la lumière nocturne. Voir <http://www.chavilleenvironnement.fr/fichier-de-la-conference-debat-pollution-lumineuse-et-biodiversite/>.

Irène Nenner

## Travaux forestiers dans la forêt de Fausses Reposes.

Début novembre, plusieurs fidèles de la forêt de Fausses Reposes ont aperçu avec stupéfaction une portion de la parcelle 133 de la forêt de Fausses Reposes (lisière de la rue de la Martinière) rasée comme un champ agricole (photo ci-dessous). Plusieurs associations (Chaville Environnement, Environnement Fausses Reposes et Chaville Ecologistes) ont écrit à l'ONF, gestionnaire de cette forêt, pour demander des explications. Il s'agit pour cette parcelle comme pour environ 9 ha de la forêt, d'un échec de la



Etat de la parcelle 133, forêt de Fausses Reposes Novembre 2022

régénération naturelle de chênes, essence privilégiée par l'ONF pour sa valeur commerciale. Une coupe de tous les arbres, sauf les quelques chênes devant assurer l'ensemencement, a été faite il y a près de neuf ans.

Malheureusement, les châtaigniers coupés ont rapidement fait des rejets empêchant les jeunes chênes de pousser, ce phénomène a été accentué par les sécheresses à répétition de ces dernières

années. Pour amener des chênes à pousser dans cette partie de forêt, l'ONF va en planter, et pour empêcher les châtaigniers de gêner ces plants, un travail préparatoire de broyage des végétaux a été entrepris, ce qui conduit au paysage en question.

Les responsables forestiers ont de plus en plus de difficulté à prendre les bonnes décisions dans cette période de réchauffement climatique général qui affecte la capacité des essences locales comme le chêne à se régénérer naturellement. Personne, et les professionnels non plus, n'a d'expérience d'un réchauffement climatique accéléré ni d'une extinction massive de la biodiversité. A ces événements planétaires, s'ajoute un problème local, la maladie de l'encre qui attaque nos châtaigniers. Cette essence constitue près de 50% des peuplements. Des essais comme à Fausses Reposes sont en cours dans les forêts françaises et franciliennes. L'heure est inquiétante pour la pérennité de nos précieuses forêts urbaines en constatant à posteriori les décisions discutables des gestionnaires.

Nos inventaires des forêts de Fausses Reposes<sup>1</sup> et de Meudon nous ont conduits à parcourir entièrement ces deux forêts. Une conclusion sûre est qu'une augmentation de l'exploitation ne peut en aucun cas améliorer la capacité d'accueil de la biodiversité ni l'écosystème forestier qui sont à la base de la bonne santé des arbres et de la pérennité de la forêt.

Nous constatons une forte augmentation des coupes pour des raisons diverses comme des coupes de sécurité très larges, des coupes sanitaires rases totales des arbres quand seulement une partie est malade. L'objectif affiché du nouveau plan d'aménagement de la forêt de Meudon consiste à réduire le volume de bois vivant aux trois quart de l'existant. La réponse standard de l'ONF aux problèmes est de couper davantage. Ce type de gestion assure-t-il la pérennité de la forêt déjà affaiblie par les crises actuelles, sanitaire, climatique et de la biodiversité ? Lorsque les coupes dépassent l'accroissement naturel, le puits de carbone que la forêt assurait auparavant se transforme en émission de CO<sub>2</sub>, comme pour la déforestation. Rappelons que le GIEC recommande une augmentation de 25% des forêts du globe. Ne serait-il pas plus sage de faire ces expériences de type agricole dans les forêts moins fréquentées et laisser les forêts urbaines comme les nôtres se débrouiller toutes seules.

**L'homme a besoin de la forêt, mais la forêt n'a pas besoin de l'homme.**

Jean-Claude Denard

---

<sup>1</sup> Denard J.-C. ; Inventaire de la forêt de Fausses Reposes avec l'Indice de Biodiversité *Potentielle*

# La pie bavarde ou la pie voleuse !

*Suite et Fin*

Je suis présente dans presque tous les continents (sauf dans l'Antarctique et en Amérique du sud). En France, vous pouvez me voir toute l'année, je suis sédentaire, je ne migre pas, je visite vos jardins et les bordures de forêt à Chaville ou les parcs comme à Paris. Depuis plusieurs années je délaisse de plus en plus les zones rurales, là où les pesticides détruisent ma nourriture et où ces grandes étendues souvent sans arbres et sans haies, ne me permettent pas de construire un nid à l'abri de mes prédateurs, les grands rapaces.

Bien sûr vous me connaissez ! Je mesure 50 cm de long pour une envergure de 56 à 61 cm et un poids de 160 à 245g (suivant mon sexe). Je danse à pas chaloupés dans votre pelouse ou votre jardin, à l'aide de balancements comiques. Quand je marche plus vite, je saute sur mes deux pattes à la fois. Quand je vole c'est un vol direct et lent toujours à faible hauteur ; avec mes ailes courtes et arrondies, les records de vitesse ne sont pas pour moi.

**Aujourd'hui nous sommes au début de l'hiver** et je dois me nourrir pour stocker assez d'énergie afin



de résister au froid. Habituellement, le reste de l'année, je ne manque de rien, ma nourriture est très variée, je suis omnivore et je me nourris essentiellement au sol : petits invertébrés (limaces, insectes), végétaux (racines, fleurs, fruits), parfois petits vertébrés (lézards, petits amphibiens), mais quand mes petits naissent au printemps ils ont besoin impérativement de protéines animales pour se développer. Alors là, c'est vrai je vole quelques œufs dans les nids de passereaux, voire même quelques poussins. A cette période, je suis un prédateur d'oiseaux au même titre que l'épervier ou d'autres animaux carnivores, notamment le chat domestique... Toutefois des études scientifiques menées en France, confirmées par plusieurs études anglaises et allemandes, ont prouvé qu'il n'y a pas de corrélation entre les densités de passereaux et celles des pies bavardes.

Mais **au milieu de cet hiver** que me restera-t-il à grignoter ? quelques baies gelées, quelques petits animaux attirés par un timide rayon de soleil, quelques réserves que j'ai mises à l'abri dans un trou creusé par mes soins, (oui cela m'arrive comme le geai ou l'écureuil...), au pire je visite les tas de compost ou les dépôts d'ordures et je ne résiste pas à de petits animaux morts sur les routes, il faut bien se nourrir !

Heureusement avec certains oiseaux comme le merle ou la grive, nous avons un ami commun : le lierre. Cette liane préhistorique qui fleurit jusqu'en octobre/novembre, en ombrelles jaune verdâtre produisent des baies (8 à 10 mm de diamètre) noir bleuté groupées en ombelles, c'est un régal quand il n'y a plus rien à se mettre dans le bec. Vous qui me lisez, essayez de ne pas tailler votre lierre, nous vous remercierons en éliminant de nombreux insectes nuisibles dans votre jardin.

Deux mois ont passé, le **printemps est installé**. Je fais le tour de mon territoire, souvent le même que l'an dernier car je suis assez fidèle à mes habitudes y compris à ma femelle. Notre durée de vie à l'état sauvage étant d'une quinzaine d'années, nous avons le temps de nous organiser.... Aujourd'hui, après une petite parade de séduction, il est temps de construire un ou plusieurs nids, c'est une habitude ; un nid de grande taille, toujours en haut d'un grand arbre à environ 7 m de hauteur, un travail de longue haleine (5 à 6 semaines). Ensuite nous choisissons le meilleur emplacement. Parfois si celui de l'an dernier est encore solide, nous le restaurons et le complétons d'un toit en forme de dôme fait d'un entrelacement plus lâche de branches pour abriter nos petits. Vous le reconnaitrez facilement, il est même pourvu d'une porte d'entrée (petite ouverture sur le côté). C'est « une œuvre d'art ! ». Pourtant, comme la majorité des oiseaux, nous ne dormons pas dans notre nid en dehors de la période de reproduction, nous sommes plus à l'abri des prédateurs (rapaces, serpents, chats...) dans des feuillages denses.

Mais, ne nous laissons pas distraire, la période est cruciale pour notre progéniture. C'est ma femelle qui couve seule entre mars et avril, 4 à 9 œufs pendant 16 à 21 jours. Pendant ce temps je la nourris, et je protège le nid. A la naissance des oisillons, nous les nourrissons tous les deux pendant environ 30 jours, leur plumage est plus terne et surtout ils n'arborent leur belle queue que tardivement après leur envol. Puis contrairement à d'autres d'oiseaux, nous restons unis en famille jusqu'à l'automne... Famille modèle !

En hiver, nous nous sentons un peu seuls et nous sommes plus sociables, nous nous regroupons souvent dans des dortoirs de plusieurs dizaines d'entre nous.

Il reste encore une interrogation : Que vont devenir ces nids supplémentaires construits par nos soins et non habités ? Ils ne restent pas vides longtemps ! Certains oiseaux sont très satisfaits de trouver une habitation



qu'il suffit de restaurer à leur goût ou à leur dimension. Le principal intéressé est le hibou moyen duc qui, faute de cavités disponibles dans les vieux arbres, est ravi de s'installer au plus vite pour élever sa progéniture lui aussi.



En France la pie bavarde a été classée **nuisible** car considérée comme un prédateur de nombreux petits animaux sauvages.

Aujourd'hui, elle n'est toujours pas protégée dans notre pays contrairement à la Belgique et dans d'autres pays européens. Toutefois, depuis 2007, la loi impose à tout piégeur de posséder une **autorisation** de la mairie et d'être muni d'un **agrément**.

Nicole Sanouillet

# Brèves

## La mare du Val Saint Olaf réhabilitée !

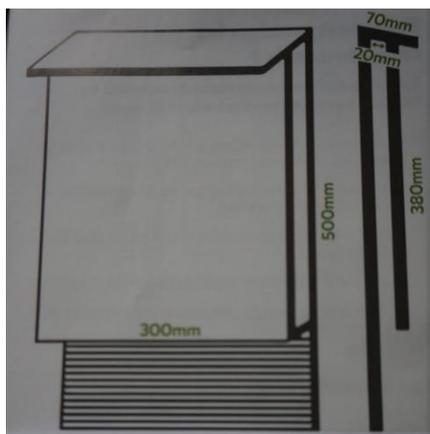


En réponse aux attentes du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) Seine Normandie et du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) Ile-de-France qui ont pour objectifs principaux l'atteinte du bon état des eaux et la restauration des continuités écologiques. La municipalité de Chaville a sollicité l'association ESPACES, forte de son expérience en génie végétal, pour restaurer la mare du Val Saint Olaf. Cette mare de 9,50 m de long et sur 4 m de large (en moyenne) avec un gradient de profondeur permettant de garder l'eau sur une hauteur de 10 cm au printemps, est située au 1 route de l'étang Saint Denis, Chaville rive gauche. L'équipe d'ESPACES a procédé au nettoyage du lieu puis

a planté 87 plans de plantes hélophytes de 15 espèces différentes, à raison de 5 plans au mètre carré, pour permettre de rendre cette mare vivante. Notre association salue cette restauration qui respecte les caractéristiques écologiques des zones humides : rôle d'éponge, enrichissement de la biodiversité...

## Protégeons les chauves-souris,

Les chauves-souris (voir <http://www.chavilleenvironnement.fr/chaue-souris/>) font partie de la biodiversité et du paysage de Chaville ; elles devraient être plus nombreuses grâce à l'extinction de l'éclairage une partie de la nuit.



Protégeons leurs gîtes naturels : arbres, fissures, charpentes, bâtiments anciens ; fournissons leur aussi un gîte artificiel (vente en jardinerie) ou fabriquons les nous-mêmes ! Le Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA) propose la méthode suivante:

"Quelques planches de bois non traité de 15mm d'épaisseur, la planche intérieure doit être rainurée pour permettre l'accroche des animaux, Les planches seront jointives, ne doivent pas laisser passer la lumière, Un peu d'huile de lin pour protéger le tout. Le gîte sera fixé en hauteur 3 à 6m, sur une façade, sous l'avancée d'un toit, orientée S, SE, SO, inaccessible aux chats, mais craindre quelques salissures".

Autres recommandations : à la construction ou rénovation des bâtiments prévoir d'installer des gîtes en vérifiant l'innocuité des matériaux utilisés. Ne pas ouvrir le gîte sous peine de désertion car elles sont sensibles au dérangement.

Jacqueline Martin

## Rédition de la brochure "Inventaire de la Forêt de Fausses Reposes"



Jean-Claude Denard a revu entièrement la brochure fondée sur un inventaire réalisé avec la méthode de l'indice de biodiversité potentielle. Ce travail résulte d'une exploration de terrain réalisé par plusieurs stagiaires BTS-GPN, un grand nombre de bénévoles de Chaville Environnement et d'autres extérieurs à l'association.

Ce travail a bénéficié des apports de l'ONF qui a fourni la carte des unités de gestion et des groupes d'aménagement de la forêt de Fausses Repose, dans un format compatible avec les techniques de cartographie SIG.

Une partie de ce travail a été soutenu financièrement par la Fondation Placoplatre.

La brochure est disponible en format électronique sur le site de [chavilleenvironnement.fr](http://chavilleenvironnement.fr) et peut être obtenu en version papier sur demande.

## Conférence-débat et sorties

### Reconnaître les arbres en hiver



Rendez vous au Chêne de la Vierge , forêt de  
Meudon

8 Janvier 9h45

12 février 9h45

12 mars 9h45

Conférence - débat

### Survie de nos forêts et enjeux sociétaux

La forêt est au centre des grands défis de l'humanité du XXIème siècle tels que la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité, la lutte contre la pollution, l'économie, et comme lieu de ressourcement et de bien-être pour tous.

On parle beaucoup de la déforestation des forêts tropicales. Qu'en est-il des forêts tempérées et de nos forêts franciliennes?

Se pose également la question du bois-énergie. Est-ce réellement une énergie renouvelable et faut-il la développer ?

Autant de sujets auxquelles nous apporterons des éléments de réflexion lors de la conférence-débat ouverte à tou(te)s qui sera animée par Jean-Claude Denard.

Vendredi 13 janvier 2023 à 19H00  
Salle Mozaïk à Chaville

ACÉ Association Chaville Ecologistes

**Réservez la date du 25 janvier  
2022 à 20h30 pour assister à notre  
assemblée générale  
Salle Mozaïk, derrière le Monoprix**